

# 14780/25 LIMITE

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2025/2026

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 18 novembre 2025

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 18 novembre 2025

## TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Décision du Conseil sur le Collège européen de sécurité et de défense

E 20163



**Ce document est disponible auprès du  
secrétariat de la commission des Affaires  
européennes.**